



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

soins et maintien à domicile

Question écrite n° 75577

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur l'hospitalisation à domicile. En France, l'hospitalisation à domicile ne se développe pas beaucoup alors que les soins à domicile sont une aspiration des patients qui offre de nombreux avantages. Il aimerait connaître les raisons de ce peu d'engouement et savoir comment ces soins pourraient se développer.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75577

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 2002, page 2080